



Bruxelles, le 17 mai 2021
(OR. en)

8618/21

COMPET 336	EMPL 190
IND 120	ENER 166
MI 330	ENV 289
CLIMA 100	ESPACE 50
CONSOM 116	PI 35
DIGIT 57	POLMIL 66
ECOFIN 424	RC 19
EDUC 158	RECH 201

NOTE

Origine: la présidence

Destinataire: Comité des représentants permanents/Conseil

Objet: *Préparation du Conseil "Compétitivité" du 27 mai 2021*
Mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe – garantir l'accès aux matières premières critiques revêt une importance cruciale
Débat d'orientation

Les délégations trouveront en annexe une note de la présidence intitulée "Mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe – garantir l'accès aux matières premières critiques revêt une importance cruciale" en vue du débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil "Compétitivité" du 27 mai 2021.

Conseil "Compétitivité" | Marché intérieur et industrie

Mise à jour de la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe – garantir l'accès aux matières premières critiques revêt une importance cruciale

Document de réflexion de la présidence

Beaucoup de choses ont changé depuis mars 2020, date à laquelle la Commission a adopté le train de mesures consacré à la politique industrielle. La pandémie de COVID-19 a durement frappé l'économie européenne, avec des incidences quantitatives et qualitatives différenciées selon les secteurs et les écosystèmes industriels.

La stratégie industrielle actualisée, présentée par la Commission le 5 mai, réaffirme les priorités fixées en mars 2020, notamment les transitions écologique et numérique. Dans le même temps, elle s'accompagne d'une évaluation visant à tirer les enseignements de la crise liée à la pandémie afin de stimuler la relance, de renforcer l'autonomie stratégique ouverte de l'UE (qui a fait l'objet de discussions approfondies lors de la réunion informelle des ministres chargés de la compétitivité (marché intérieur et industrie) en mars de cette année) et d'accélérer la double transition, compte tenu des demandes suivantes formulées par le Conseil européen dans ses conclusions d'octobre 2020: i) présenter un rapport stratégique sur le marché unique, y compris un état des lieux concernant le plan d'action sur le respect de l'application des règles du marché unique; ii) évaluer la robustesse des procédures existantes et la nécessité d'actions visant à renforcer la résilience du marché unique; et iii) recenser les dépendances stratégiques, en particulier dans les écosystèmes industriels les plus sensibles, comme dans le domaine de la santé, et proposer des mesures pour réduire ces dépendances.

Renforcer la résilience du marché unique

Le premier rapport annuel sur le marché unique examine, entre autres, l'impact de la crise sur le marché unique et sur les entreprises européennes, y compris sur les écosystèmes industriels et les petites et moyennes entreprises (PME). Il évalue aussi les progrès accomplis pour ce qui est de lever les principaux obstacles au marché unique.

À la suite de cette analyse et des enseignements tirés, la Commission confirme sa volonté d'étudier les moyens de renforcer la résilience du marché unique. Cela comprend notamment l'instrument du marché unique pour les situations d'urgence, qui vise à apporter une solution structurelle pour garantir la disponibilité et la libre circulation des personnes, des marchandises et des services dans le contexte d'éventuelles crises futures.

Le document souligne également le rôle important du groupe de travail sur le respect de l'application des règles du marché unique, lancé dans le cadre de la stratégie industrielle en mars 2020, en tant que forum de haut niveau au sein duquel la Commission et les États membres recherchent en collaboration des solutions pour lever les obstacles au marché unique.

Les efforts seront poursuivis en vue de remédier aux restrictions et obstacles recensés dans le rapport de 2020 sur les obstacles au marché unique. En particulier, la Commission étudiera les possibilités de définir des normes dans le domaine des services aux entreprises et d'améliorer la mise en œuvre pratique du détachement de travailleurs. L'accent sera également mis sur l'interaction entre les marchandises et les services dans tous les écosystèmes et sur le rôle d'une surveillance efficace du marché par les autorités nationales pour faire face aux produits non conformes.

Des initiatives spécifiques visant à lutter contre les paiements tardifs, telles que le futur Observatoire des retards de paiement, la mobilisation des investissements dans les PME par l'intermédiaire du volet PME du programme InvestEU et un nouveau fonds public-privé de soutien des OPI destiné à aider les PME et les entreprises à capitalisation moyenne, afin d'assurer un meilleur accès au financement sur fonds propres, contribueront également à améliorer la solvabilité des PME. Ces actions favoriseront la relance du marché unique et renforceront la compétitivité et la résilience de l'industrie de l'UE.

Gérer les dépendances stratégiques de l'UE

La stratégie industrielle de mars 2020 a souligné l'importance de renforcer l'autonomie stratégique ouverte de l'UE et la nécessité de réduire les dépendances à l'égard des pays tiers pour certains produits, infrastructures et technologies spécifiques revêtant une importance stratégique. La crise de la COVID-19 a illustré l'importance d'une meilleure anticipation des dépendances stratégiques actuelles et futures.

Dans le document de travail des services de la Commission sur les dépendances stratégiques publié en même temps que la stratégie industrielle actualisée, celle-ci a effectué une analyse à partir des données sur les échanges, qui donne une première idée de la situation. Sur les 5 200 produits importés dans l'UE, l'analyse en recense 137 (représentant 6 % de la valeur totale des importations de marchandises dans l'UE) dans des écosystèmes industriels sensibles pour lesquels l'Union est fortement dépendante. Environ la moitié de ces importations proviennent de Chine. Ces produits ont principalement trait à l'écosystème des industries à forte intensité énergétique (telles que les matières premières) et à celui de la santé (comme les principes pharmaceutiques actifs), ou sont d'autres produits importants pour les transitions écologique et numérique.

Pour 34 de ces produits, la vulnérabilité est considérée comme plus importante en raison de possibilités limitées de diversification et de substitution par la production de l'UE. L'analyse en question porte sur six examens approfondis concernant respectivement les matières premières, les batteries, les principes pharmaceutiques actifs, l'hydrogène, les semi-conducteurs et les technologies en nuage et de périphérie. L'analyse met également en évidence les défis et les dépendances dans le domaine des technologies de pointe.

En ce qui concerne la voie à suivre, la stratégie industrielle actualisée réaffirme la volonté de la Commission de continuer à coopérer avec les États membres et l'industrie, y compris dans le cadre du forum industriel, afin d'approfondir son analyse et de traiter les dépendances stratégiques recensées. Comme cela est souligné dans le réexamen de la politique commerciale, les travaux se poursuivront en vue de diversifier les chaînes d'approvisionnement internationales et de maintenir des partenariats internationaux avec les partenaires partageant les mêmes valeurs.

En outre, la stratégie industrielle actualisée a réaffirmé le soutien de la Commission aux alliances industrielles dans des domaines stratégiques lorsque ces alliances sont le meilleur moyen d'accélérer des activités qui ne se développeraieent pas autrement. En particulier, la Commission a annoncé qu'elle préparait le lancement de deux alliances, respectivement pour les processeurs et les technologies de semi-conducteurs et pour les données industrielles, la périphérie et le nuage. Elle envisage également de mettre en place une alliance pour les lanceurs spatiaux et une alliance pour une aviation à émissions nulles, en parfaite complémentarité avec l'alliance pour les carburants renouvelables et à faible intensité de carbone actuellement à l'étude.

Selon la stratégie industrielle actualisée, la Commission présentera aussi une stratégie en matière de normalisation, qui permettra d'adopter une position plus ferme dans l'élaboration de normes européennes et internationales, conformément aux valeurs et aux intérêts stratégiques européens. Bien qu'elle soit technique par nature, la normalisation est une activité hautement stratégique. Les normes assurent l'interopérabilité entre différents appareils et services, réduisent les coûts d'adaptation, éliminent les obstacles au commerce, aident les entreprises à accéder aux marchés et facilitent la mise en œuvre de nouvelles technologies et de nouveaux produits. En outre, les normes peuvent jouer un rôle essentiel dans le renforcement de la compétitivité et de la primauté technologique de l'UE, notamment dans de nouveaux domaines dans lesquels l'UE, seule ou en coopération avec des partenaires partageant les mêmes valeurs, a la capacité d'influencer le système international.

Les orientations annoncées sur les marchés publics stratégiques peuvent contribuer davantage à diversifier la base de fournisseurs et à renforcer les chaînes de valeur de l'UE dans un contexte mondial.

La Commission a également proposé, en liaison avec la stratégie industrielle actualisée, un instrument juridique pour remédier aux effets de distorsion que pourraient avoir les subventions étrangères sur le marché unique. Cet instrument peut être un élément clé en s'attaquant à la dimension extérieure de l'équité des conditions de concurrence et, ce faisant, il contribuera à promouvoir un marché unique équitable et compétitif.

Enfin, les initiatives définies dans la stratégie industrielle actualisée doivent également s'inscrire dans le contexte plus large des actions envisagées par les pays tiers. Par exemple, les États-Unis procèdent actuellement à un réexamen de leurs chaînes d'approvisionnement en mettant l'accent sur les batteries, les semi-conducteurs, les principes pharmaceutiques actifs et les terres rares, ainsi que sur six bases industrielles¹. Le G7 s'attaque également aux vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement mondiale dans le cadre d'un nouveau plan d'action du G7 en faveur de la résilience économique.

Accélérer la double transition

La pandémie a affecté la vitesse et l'ampleur des transitions écologique et numérique. Pour renforcer les arguments économiques en faveur de cette double transition et sa prévisibilité, qui sont des conditions préalables à des décisions d'investissement éclairées, l'industrie a besoin d'un cadre réglementaire cohérent, d'un accès aux capacités et aux infrastructures (y compris numériques), au financement (l'accent étant fortement mis sur les instruments de fonds propres et sur la nécessité d'améliorer l'écosystème des capitaux), aux matières premières et à une énergie décarbonée, ainsi que des compétences adéquates.

Dans ce contexte, la stratégie industrielle actualisée présente une première analyse des défis auxquels sont confrontés les quatorze écosystèmes industriels et des initiatives de transformation déjà en cours. Ces analyses représentent une contribution importante à la création conjointe, en partenariat avec l'industrie, les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et d'autres acteurs concernés, de ce que l'on appelle les trajectoires de transition pour les écosystèmes industriels.

Il est également nécessaire de créer et d'approfondir les marchés des produits verts et de stimuler les investissements. Les investissements au titre de Next Generation EU, dont le Conseil "Compétitivité" a eu l'occasion de débattre en février dernier, offriront des possibilités de changer de manière structurelle nos économies. Les projets associant plusieurs pays, les alliances industrielles, les partenariats européens et d'autres outils peuvent jouer un rôle important pour faire progresser la double transition.

¹ Défense, santé, TIC, énergie, transports et agroalimentaire. Voir: <https://www.whitehouse.gov/briefing-room/presidential-actions/2021/02/24/executive-order-on-americas-supply-chains/>.

Accès aux matières premières critiques

La stratégie industrielle actualisée et sa cartographie des dépendances et capacités stratégiques de l'UE attirent davantage notre attention sur la dépendance de l'UE à l'égard de l'approvisionnement en matières premières en provenance de pays tiers.

Le plan d'action de l'UE sur les matières premières critiques² présente dix actions visant à renforcer la résilience et l'autonomie stratégique ouverte, tout en réduisant les incidences environnementales et sociales de l'utilisation des ressources. La prise de conscience par les États membres de leur propre dépendance stratégique à l'égard des matières premières critiques, y compris par leur utilisation par les industries en aval et leur mobilisation active, est considérée comme essentielle au succès du plan d'action de l'UE. Parmi les domaines les plus urgents nécessitant une action figurent les terres rares. Celles-ci sont essentielles pour produire les aimants permanents dans toute une série d'écosystèmes industriels, notamment l'automobile, les énergies renouvelables et la défense³.

La dépendance quasi totale à l'égard d'une source unique d'approvisionnement et de raffinage des terres rares et le recyclage des aimants (Chine) peuvent être considérés comme un risque stratégique auquel non seulement l'Union européenne, mais aussi les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, le Canada, l'Australie, l'Inde et d'autres pays s'emploient activement à faire face.

Des investissements sont nécessaires, et l'alliance européenne pour les matières premières a élaboré une réserve d'investissements qui pourrait contribuer à remédier à d'importantes dépendances à l'égard des matières premières. Toutefois, pour que cela réussisse, les fabricants en aval doivent fournir un marché.

² COM(2020) 474 du 3 septembre 2020.

³ 95 % des véhicules électriques utilisent des aimants permanents, tandis que les éoliennes contiennent en moyenne 600 kg d'aimants permanents par MW. L'industrie de la défense utilise une faible part d'aimants permanents, mais de haute qualité et difficiles à remplacer.

Actuellement, l'approvisionnement national en terres rares est proche de zéro. Le plan d'action de l'UE invite les États membres et les régions à faire un meilleur usage des ressources nationales, en recensant les projets d'extraction de matières premières critiques, de traitement et de valorisation des déchets susceptibles d'être opérationnels d'ici 2025 (par exemple, grâce à des investissements pertinents dans le cadre des plans nationaux pour la reprise et la résilience). L'approvisionnement national pourrait fournir 20 % de la demande annuelle de l'UE d'ici 2030⁴.

La Commission a proposé d'élaborer des partenariats stratégiques avec des pays riches en ressources afin de diversifier l'approvisionnement extérieur et est déjà en négociations avec le Canada et l'Ukraine. D'autres régions, comme les Balkans occidentaux, sont également importantes. La Serbie dispose d'importantes ressources en lithium, borates et autres matières premières critiques, et a confirmé son intérêt pour la mise en place d'un partenariat stratégique avec l'UE. La Commission envisage par ailleurs de proposer des partenariats stratégiques à des pays intéressés en Afrique, en les aidant à créer de la valeur ajoutée dans le secteur minier en tant que moteur de développement économique et social.

Il est important de noter, une fois de plus, que les autres acteurs mondiaux s'intéressent également à ces pays pour garantir leur approvisionnement en minerais critiques. Il est donc essentiel que les États membres et les entreprises européennes participent activement à ces partenariats stratégiques.

Points soumis à discussion:

- 1. Quels sont les trois éléments de la mise à jour de la stratégie industrielle auxquels il convient d'accorder la priorité pour ce qui est des mesures à adopter à court/moyen terme? Compte tenu du rôle essentiel joué par le marché intérieur, quels sont les trois éléments que vous jugez particulièrement importants pour le nouvel instrument du marché unique pour les situations d'urgence?*
- 2. Les dépendances à l'égard des matières premières critiques sont-elles de nature à compromettre la réalisation d'investissements à l'échelle et au rythme requis pour activer de manière effective les transitions écologique et numérique? Quels investissements dans la chaîne de valeur des matières premières les États membres entendent-ils soutenir par l'intermédiaire d'investissements privés, de la facilité pour la reprise et la résilience, de fonds de l'UE et/ou d'aides d'État?*

⁴ Selon ses calculs, à l'heure actuelle, l'alliance européenne pour les matières premières a recensé 14 projets nationaux qui pourraient fournir 7 000 tonnes d'aimants d'ici 2030 et couvrir 20 % de la demande annuelle de l'UE.